

La baie Sainte-Marie et l'île Madame (Nouvelle-Écosse) : comparaison phonétique entre deux variétés acadiennes

Karin Flikeid et Ginette Richard

Numéro 3, 1993

Le français, langue maternelle, en milieux minoritaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004451ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004451ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Flikeid, K. & Richard, G. (1993). La baie Sainte-Marie et l'île Madame (Nouvelle-Écosse) : comparaison phonétique entre deux variétés acadiennes. *Francophonies d'Amérique*, (3), 129–146. <https://doi.org/10.7202/1004451ar>

LA BAIE SAINTE-MARIE ET L'ÎLE MADAME (NOUVELLE-ÉCOSSE): COMPARAISON PHONÉTIQUE ENTRE DEUX VARIÉTÉS ACADIENNES

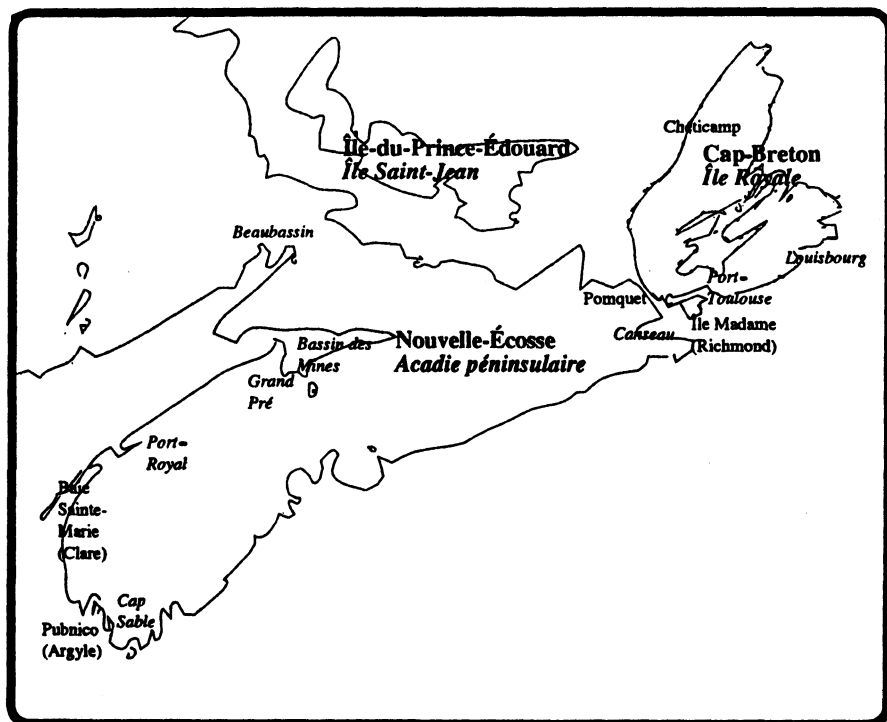
Karin Flikeid et Ginette Richard
Université Saint Mary's (Halifax)

La comparaison qui constitue le sujet de cet article s'inscrit dans un programme de recherches portant sur l'ensemble des variétés de parlers de la Nouvelle-Écosse¹. Ces recherches comprennent à la fois l'examen de la situation sociolinguistique contemporaine et la reconstruction comparative des étapes historiques de l'évolution de l'acadien dans son ensemble. Le choix des deux pôles de notre comparaison n'est pas arbitraire, mais représente une convergence de contrastes propres à faire apparaître les grands axes de l'évolution linguistique du français en Nouvelle-Écosse. Il faut souligner que la phonologie des parlers de la baie Sainte-Marie a fait l'objet de plusieurs études², alors que les parlers de l'île Madame et de la région limitrophe sont beaucoup moins bien connus. Ce sont toutefois les différences sociales et historiques qui ont été les plus pertinentes pour notre choix. Nous les exposerons en premier lieu, pour ensuite procéder à l'examen des conséquences linguistiques, entraînées par ces différentes conditions d'évolution, et à la description comparative phonétique proprement dite.

Contrastes socio-historiques et démographiques entre les deux régions

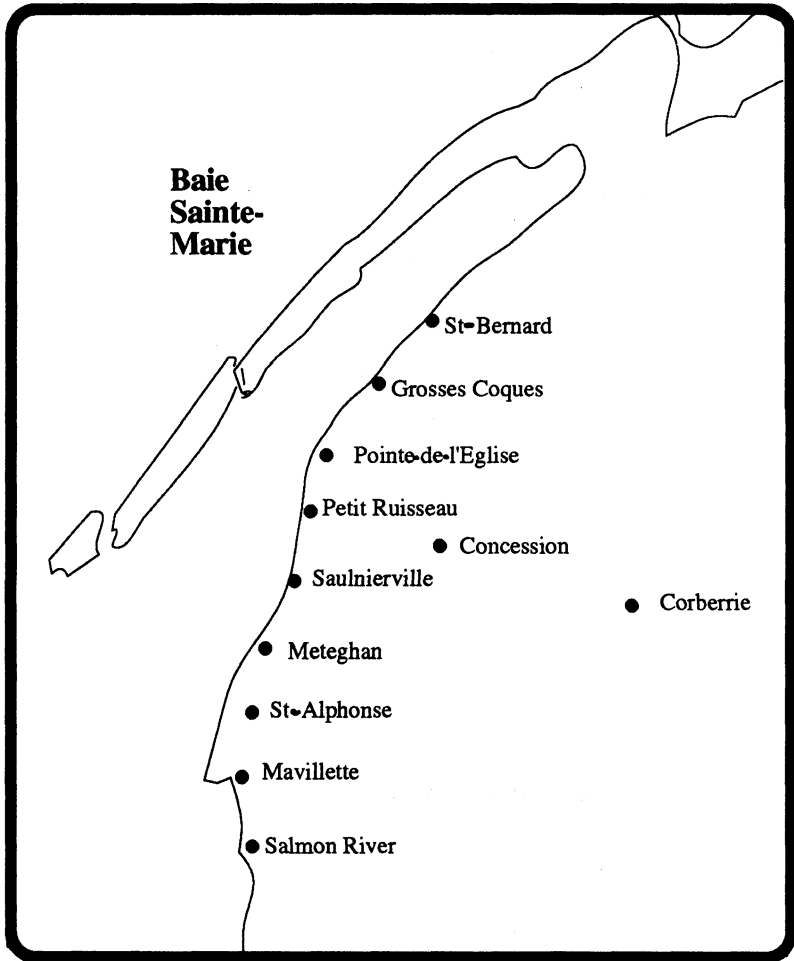
La baie Sainte-Marie est située à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Écosse; l'île Madame fait partie du Cap-Breton, à l'extrémité nord-est. Les deux points principaux de l'enquête linguistique³, Meteghan, à la baie Sainte-Marie et Petit-de-Grat, à l'île Madame, sont distants de près de 600 kilomètres. De façon générale, le contact entre les différents groupements acadiens de la Nouvelle-Écosse a été entravé par l'éloignement et l'isolement occasionné par des zones à population anglophone. De ce point de vue, la baie Sainte-Marie représente un cas exceptionnel, par l'homogénéité de son peuplement et la contiguïté géographique des localités francophones dont elle se compose. La population acadienne du comté de Richmond, formé de l'île Madame et de sa région limitrophe, est nettement plus éparse, avec une distribution enchevêtrée de groupements anglophones et francophones. Dans l'île Madame même, c'est également cette situation qui prévaut; de plus, le rôle clé que jouait Arichat au XIX^e siècle

Régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse

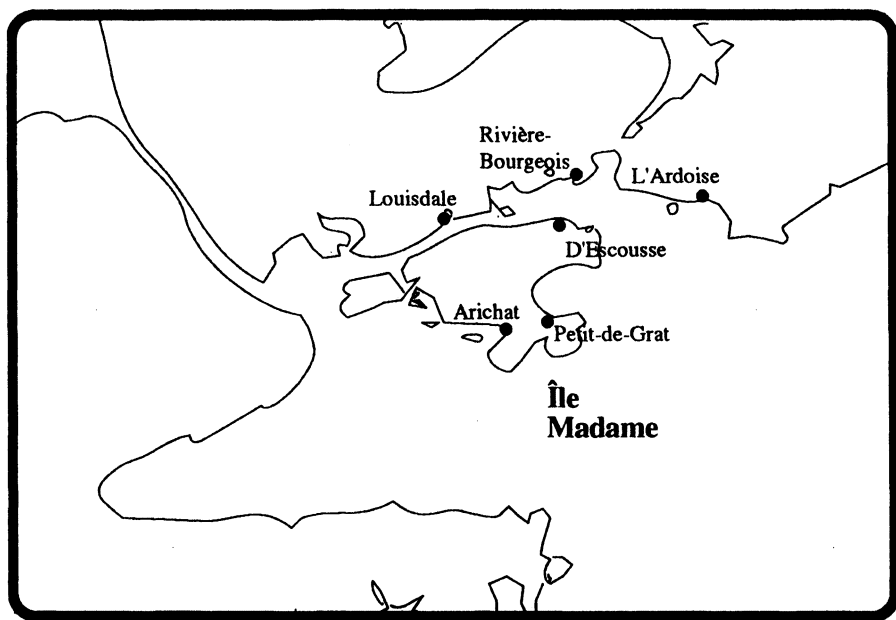


(en italiques : noms de lieux de la période pré-Déportation)

Région de la baie Sainte-Marie



Région de l'île Madame



comme centre administratif et économique a eu pour conséquence d'attirer de nombreux anglophones, ce qui a abouti à une population mixte au sein de cette localité.

Cette hétérogénéité ethnique a freiné l'implantation d'une infrastructure institutionnelle francophone à l'île Madame⁴, en particulier sur le plan scolaire, alors que la baie Sainte-Marie a joui de la situation la plus avantageuse de la Nouvelle-Écosse à ce point de vue. Elle est, par exemple, la seule à s'être dotée d'une université. À l'île Madame, seules deux écoles primaire et secondaire offrent un enseignement suivi en français, et cela depuis une douzaine d'années seulement.

Il importe de connaître l'histoire des deux régions pour en comprendre les différences. La baie Sainte-Marie n'était pas habitée avant la dispersion de la population acadienne par les autorités britanniques, en 1755. Mais la Baie commença à se peupler aussitôt la cessation des hostilités en 1763, entérinée par le traité de Paris, et la permission conditionnelle de rétablissement accordée aux Acadiens. Dès 1768, les premières familles s'y installèrent. La baie Sainte-Marie constitua en quelque sorte le prolongement direct de Port-Royal, le premier établissement acadien de l'ancienne Acadie. Le nombre de concessions de terre accordées fut relativement important, et les bénéficiaires, tous des Acadiens — le canton de Clare ayant été en fait établi pour les accueillir⁵. Par la suite, la baie Sainte-Marie est toujours restée la région acadienne la plus importante numériquement en Nouvelle-Écosse.

L'île Madame et sa région limitrophe étaient occupées de plus longue date. L'établissement de Nicolas Denys à Saint-Pierre au XVII^e siècle ne connut pas de suite. En revanche, à partir de 1713, alors que l'Acadie continentale avait été cédée aux Britanniques, l'Île-Royale devint une priorité pour la métropole. Louisbourg fut établi, grâce à des effectifs venus directement de la France ainsi que par le déplacement de la population de Plaisance (Terre-Neuve). On cherchait à y attirer les Acadiens des régions sous domination britannique, et malgré la réticence de la plupart d'entre eux, un certain nombre de familles et de personnes prirent la direction de Port-Toulouse, non loin de l'ancienne Saint-Pierre. C'était alors le centre acadien le plus important, mais Petit-de-Grat était également peuplé, à la fois d'Acadiens et de ressortissants français, attirés par la pêche⁶. Après la Déportation, une partie de cette population s'établit à l'île Madame, ainsi qu'à Rivière-Bourgeois, non loin de Port-Toulouse. La continuité est donc remarquable, tant sur le plan géographique que familial, contrairement au cas de baie Sainte-Marie. Par ailleurs, le mode de vie et le degré de contact avec d'autres francophones durant la période de 1713–1755 furent bien différents de la situation que connaissait le groupe de Port-Royal à pareille époque. Des conséquences linguistiques découleront de cette conjoncture particulière.

Conséquences linguistiques

La langue d'une communauté ne se transmet pas de façon identique d'une génération à l'autre. À côté des éléments qui restent stables, d'autres subissent des changements⁷. Les conséquences linguistiques, au sens large, sont de plusieurs types. Nous aborderons certaines de ces conséquences pour situer la problématique dans son ensemble; c'est la méthode comparative qui permet d'identifier des corrélations possibles aux configurations linguistiques.

Le transfert linguistique constitue une conséquence radicale d'une situation de bilinguisme caractérisée par la domination économique et sociale d'un des groupes linguistiques en contact. Parmi les facteurs qui favorisent ce transfert ou cette assimilation, il y a l'importance du groupe et son homogénéité⁸. Le tableau I présente les caractéristiques démographiques des deux populations que nous comparons. Le transfert linguistique⁹ est beaucoup plus fort à l'île Madame. Le lien entre l'homogénéité interne et le degré de transfert devient évident sur le plan des communautés individuelles. Lors de la constitution de notre corpus, nous avons choisi dans chaque région une communauté spécifique pour l'étudier en profondeur, en principe celle qui avait la plus grande concentration de francophones. À l'île Madame, le choix de Petit-de-Grat ne posait aucun problème; à la baie Sainte-Marie, plusieurs possibilités se présentaient, et nous avons choisi, arbitrairement, la communauté de Meteghan.

TABLEAU I
Composition ethnique et degré de transfert linguistique

Région	Population d'origine ethnique française		Assimilation passée
Baie Sainte-Marie :			
Digby (comté)	8715	40 %	0,17
Clare (MD)	7335	76 %	0,07
Localités sélectionnées :			
Meteghan	630	93 %	0,06
Saulnierville	840	92 %	0,04
Concession	485	89 %	0,08
Pointe-de-l'Église	610	87 %	0,11
Île Madame :			
Richmond (comté)	5570	45 %	0,28
Île Madame (SD)	3165	66 %	0,16
Localités sélectionnées :			
Petit-de-Grat	775	79 %	0,07
Arichat Ouest	730	73 %	0,20
Arichat	480	60 %	0,20
Rivière-Bourgeois	340	53 %	0,49

(Source : Statistique Canada, recensement de 1981)

La situation de contact engendre d'autres conséquences linguistiques, même chez ceux qui conservent leur langue maternelle. L'emprunt lexical en est une, ainsi que la stratégie qui consiste à alterner, au sein du discours, entre des séquences de l'une et de l'autre langue, souvent à l'intérieur d'une même phrase. Ces aspects du contact linguistique ont été étudiés quantitativement¹⁰, ainsi que les changements phonétiques provoqués par la pratique simultanée des deux langues, notamment en ce qui concerne la prononciation du /r/. Les taux plus élevés des différents indicateurs linguistiques à Petit-de-Grat reflètent un contact quotidien plus direct avec l'anglais dans cette communauté et dans la région de l'île Madame en général.

L'influence de la variété normative du français, à travers l'école et d'autres institutions, aura à court terme pour conséquence d'introduire des variantes alternatives aux formes vernaculaires, qui pourront coexister dans le discours d'une partie des locuteurs de la communauté. À plus long terme, on peut s'attendre à ce que ces formes déplacent les variantes vernaculaires. C'est ce qui s'est produit sur plusieurs points au Nouveau-Brunswick, où l'infrastructure institutionnelle est nettement plus favorable au français que dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. On peut prendre comme exemple l'usage du *je* collectif (*je parlons* = « nous parlons ») qui est pratiquement disparu au Nouveau-Brunswick, ayant été remplacé par la forme courante en français parlé commun, *on* (*on parle*), mais qui est encore présent, même dans la plus jeune génération, dans toutes les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse¹¹. L'étude quantitative des usages de la Nouvelle-Écosse montre cependant des différences entre les communautés individuelles, pour ce qui est de la pénétration de la forme *on*. Ces différences correspondent clairement aux contrastes sur le plan du contenu français dans les écoles et, plus généralement, en ce qui concerne l'exposition informelle aux variétés extérieures de français. Le tableau II compare les données des deux corpus régionaux à ce point de vue.

TABLEAU II
Variation sociolinguistique : taux d'utilisation du je collectif

	15-34	35-54	55 +
Baie Sainte-Marie	0,68	0,68	0,43
Île Madame	0,83	0,83	0,82

La distribution sociolinguistique contemporaine de ces variantes alternatives offre un intérêt en soi et a été examinée par notre équipe pour un grand nombre de caractéristiques acadiennes¹². Ce n'est pas notre préoccupation ici, puisque nous voulons plutôt écarter ces « interférences » d'une autre variété, pour accéder à l'état le plus ancien que nous puissions observer. Le fait que, dans notre échantillon, les informateurs remplacent les

formes de type *je parlons* par *on parle*, dans 41 % des cas à Meteghan et 17 % à Petit-de-Grat, n'affecte en rien les similitudes entre ces deux variétés, pour ce qui est de la forme vernaculaire. Cette variabilité mise de côté, il reste cependant un certain nombre de différences qui sont attribuables à des changements antérieurs à la période représentée par nos informateurs. C'est là que la reconstruction comparative doit faire appel à des hypothèses sur les facteurs socio-historiques ayant pu créer les circonstances de ces changements.

Voyons maintenant plusieurs cas de divergences phonétiques, partielles ou complètes, à travers une approche descriptive. Plus loin, nous tenterons d'expliquer les différences observées.

Comparaison phonétique synchronique : éléments communs

L'accent mis ici sur les différences ne doit pas faire oublier le fonds commun où les pratiques se superposent. Il s'agit ici de deux variétés étroitement apparentées, qui partagent de nombreuses caractéristiques entre elles ainsi qu'avec d'autres variétés acadiennes. Examinons quelques cas.

i. *L'affrication* : une caractéristique générale de l'acadien, l'affrication des consonnes /k/ et /g/ devant une voyelle antérieure, de même que /t/ et /d/ suivis de /j/ et une autre voyelle, reste fortement représentée dans les parlars de la baie Sainte-Marie (1) et de l'île Madame (2). Voici des mots où ces consonnes palatalisées sont fréquentes chez les informateurs des deux régions :

(1)		(2)	
[tʃ]	[dʒ]	[tʃ]	[dʒ]
culotte	guerre	tiendre	diamant
curieux	guérir	tiède	Dieu
cuire	guetter	pitié	acadien
paquet	aiguille	charpentier	canadien

Les diverses formes conjuguées des verbes cités se prononcent également avec les affriquées (*guérissait*, *guette*, *guettait*, *tienne*, *tiennons*). Par ailleurs, on notera que la variante sourde [tʃ] est plus fréquente que sa correspondante sonore [dʒ]. Son apparition à l'initiale des pronoms et des adjectifs indéfinis, lesquels sont eux-mêmes très fréquents dans le discours, contribue à cet état de fait (*quelque* (*affaire*), *quelqu'un*, *quelques-uns*, *quel*).

ii. *L'interversion* : la structure syllabique composée à l'origine d'un groupe consonantique suivi d'un *e muet* et d'une autre consonne subit, en acadien, une modification où l'ordre des deux sons internes de la syllabe est inversé. Ce processus d'interversion, fréquemment traité sous l'appellation de métathèse, voit donc la suite /CLəC/¹³ se transformer en /CəLC/, souvent avec un changement dans la qualité de la voyelle (exemple : *grenouille* → [gərnɔj], *brebis* → [bɔrbi]). Cette transformation s'observe à l'inté-

rieur d'un ensemble lexical limité. Dans les parlers acadiens de la baie Sainte-Marie et de l'île Madame, elle est présente dans les mots suivants : brebis, grenier, prenait, quatrième, mercredi, crever, vendredi.

L'interversion avec [ə] peut également avoir lieu à la frontière de deux mots. Ici, nous présentons des cas où, dans les deux localités, le groupe final [trə] suivi d'une consonne se transforme en [tər + C] : un autre trois, les autres gars, quatre-vingts, entre les deux.

Quoique les groupes consonantiques en [r] en contact avec un [ə] semblent être les plus touchés par le phénomène, on le retrouve aussi ailleurs. La forme [bœlvɛ] pour *bleuet*, largement répandue à l'île Madame, illustre l'interversion avec [l], alors que des mots comme [fɔrdyr] *froidure* et [bɔrwɛt] *brouette*, relevés à la baie Sainte-Marie et à l'île Madame, respectivement, illustrent son apparition dans le contexte de voyelles autres que [ə].

iii. *L'ouïsme* : la fermeture de [ɔ] en [v] (*pomme, bonne*) et de [o] en [u] (*chose, gros*) reste parmi l'une des caractéristiques les plus spécifiques des parlers acadiens. À la baie Sainte-Marie, comme à l'île Madame, ce phénomène demeure très répandu en syllabe fermée par [m], [n] et [ŋ]/[ɲ] de même qu'en syllabe inaccentuée ouverte, suivie par ces mêmes consonnes : *pomme, homme, personne, automne, homard, déshonneur, soigner, poignée*.

Pour ce qui est du contexte n'impliquant pas une consonne nasale, *chose* est le mot qui a été employé le plus spontanément avec [u] à l'île Madame. Par ailleurs, nous avons relevé les formes [u] *os* et [usi]/[usɪt] *aussi(tte)*. À la baie Sainte-Marie, les exemples du processus sont également nombreux : *arrose, os, chose, gros, ôter, grosse, aussi, rôti*.

Divergences partielles

Dans cette section, nous présentons des exemples de points linguistiques où l'on peut établir un parallèle entre les deux régions pour certains aspects du phénomène étudié, mais où il y a une divergence sur d'autres plans, soit au niveau de l'étendue, soit en ce qui concerne les réalisations.

i. *Oppositions de longueur vocalique* : l'opposition phonologique qui permet de distinguer des paires de mots comme *poil/poêle, faite/fête* et *mettre/maître* représente une ancienne opposition de longueur peu productive de nos jours en français commun. Elle est maintenue dans les deux régions à l'étude, mais sous des formes différentes. À la baie Sainte-Marie, l'opposition repose essentiellement sur une distinction d'aperture et se double systématiquement d'une différence de longueur : /e:/ – /ɛ/. La voyelle à timbre fermé, plus longue que /ɛ/ dans des positions similaires, se manifeste chez les informateurs de la baie Sainte-Marie de façon régulière. Elle peut être suivie d'une consonne dite « allongéante » /v, z, ʒ, r/ ou d'autres consonnes comme /t/, /s/, etc. Voici des exemples de /e:/ : *rêve, dernière, mêle, seize, mère, pêche, fournaise, être, carême, collègue, messe, reine*.

À l'île Madame, une voyelle longue se manifeste également dans ces mots mais, contrairement à la baie Sainte-Marie, elle retient toujours un timbre ouvert, /ɛ:/, ou parfois /æ:/. Dans le cadre d'une opposition phonologique, l'allongement vocalique devient ici le seul trait distinctif: *poêle* /pwɛ:l/ – *poil* /pwɛl/.

La syllabe pénultième favorise, dans les parlers acadiens en général, l'allongement de la voyelle en position inaccentuée ouverte. À la baie Sainte-Marie et à l'île Madame, les comportements des locuteurs sont stables sur ce point et on observe les voyelles longues [e:] et [ɛ:], respectivement, dans les mots où, en français commun, il se manifeste plus régulièrement une voyelle brève, comme dans les exemples suivants: *connaissait*, *maigrir*, *baissér*, *mélait*, *moisi*, *pêcher*.

ii. L'ouverture de /ɛ/: l'ouverture des /ɛ/ en /a/ dans des lexèmes (comme *perdre*, *couverte*, *dernier* et *désertier*) reste une caractéristique associable à tous les parlers acadiens des Maritimes en général. Si, dans ces exemples, le phénomène intervient dans le contexte d'un /ɛ/ bref fermé par /r/ + C, on sait qu'en fonction des régions il peut s'étendre à d'autres positions. La comparaison des parlers de la baie Sainte-Marie et de l'île Madame nous amène à constater cette distribution contextuelle plus élargie dans le cas du premier. Voici d'abord des exemples supplémentaires où /a/ se substitue à /ɛ/ devant /r/ dans les deux régions acadiennes examinées: *herbe*, *désherber*, *vérité*, *verge*, *certain*, *terrible*, *moderne*, *personne*, *libéral*.

Voici maintenant des exemples qui montrent que l'étendue du processus est plus importante à la baie Sainte-Marie qu'à l'île Madame: *guérir*, *hiver*, *boire*, *enterrer*, *cher*, *noir*, *éclairer*, *mer*, *histoire*.

À la baie Sainte-Marie, les locuteurs prononceraient plus typiquement [dʒarir], [ātare] et [eklare] pour *guérir*, *enterrer* et *éclairer*. À l'île Madame, nous avons noté pour la voyelle apparaissant en syllabe inaccentuée ouverte devant /r/ des prononciations en [ɛ] uniquement.

De plus, chez les locuteurs de la baie Sainte-Marie, la syllabe fermée par un /r/ final permet également d'observer la neutralisation de /a/ et /ɛ/ en faveur de /a/. Les mots en *-oir* ne font pas exception à la règle, de sorte que nous entendons, dans cette région du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, des prononciations qui coïncident avec celles du français commun. À l'île Madame, les locuteurs retiennent ici aussi des comportements les distinguant nettement de ceux de la baie Sainte-Marie. Pour les contextes et les derniers mots cités, la voyelle [ɛ:] reste celle habituellement utilisée devant le /r/ final.

L'ouverture des /ɛ/ longs dans cette position n'est tout de même pas complètement absente du parler acadien entendu dans le comté de Richmond. Chez plusieurs locuteurs originaires de Louisdale, nous avons constaté le phénomène dans des mots comme *hiver*, *cher*, *affaire* et *air*, où nous trouvons les timbres ouverts [a] et [æ].

En dehors des contextes fermés par /r/, ces deux mêmes voyelles, [a] et [æ], reviennent à la baie Sainte-Marie et à l'île Madame en finale comme dans les mots suivants : fait, bleuet, venais, craie, jouait, français, feu follet, à peu près.

On peut voir, d'après ces exemples, que le processus d'ouverture affecte plusieurs terminaisons morphologiques.

Divergences complètes

Sous cette rubrique, nous avons classé les cas où les parallèles sont soit absents, soit extrêmement généraux, et où ce sont plutôt les contrastes qui dominent.

i. *La diphtongaison des voyelles orales* : ce processus qui distingue nettement les parlers acadiens du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse de ceux du reste de la province se rapporte aux voyelles orales et à leur tendance à se diphtonguer dans différents contextes.

À la baie Sainte-Marie, nos données montrent que la diphtongaison s'étend aux syllabes ouverte et fermée, et intervient pour toutes les voyelles tendues, à l'exception de la plus ouverte, c'est-à-dire /i/, /y/, /u/, /e/, /ø/ et /o/ comme dans : fini [finⁱ]; aller [alɛⁱ]; rue [ryu]; feu [føu]; itou [itu^w]; peau [pɔ^w]; île [iⁱ]; bête [bɛ^t]; pelure [plyr]; jeune [žœyn]; coûte [ku^wt]; fort [fɔ^wr].

Les transcriptions montrent que le premier élément de chaque diphtongue est caractérisé par un timbre plus ouvert que la voyelle de départ. Les voyelles /ɛ/, /œ/, /ɔ/, /a/ et /a/ ne participent pas au processus de diphtongaison, même devant les consonnes dites allongeantes /z, ž, v/. Ainsi, elles ne seront jamais diphtonguées dans des mots comme *treize*, *neuve* et *horloge*.

Seule l'étude du parler de Pubnico nous permet d'établir des parallèles intéressants avec la baie Sainte-Marie concernant la diphtongaison des voyelles orales¹⁴. À l'île Madame, ces mêmes voyelles restent toujours fermées et ne présentent aucune tendance à la diphtongaison.

ii. *Les chuintantes* : les consonnes constrictives /ʃ/ et /ž/, souvent appelées « chuintantes », sont caractérisées à la baie Sainte-Marie par une articulation prévélaire plutôt que palatale. Ces articulations peuvent aller jusqu'à rejoindre le son [h] et sa correspondante sonore, comme dans les mots suivants pour /ʃ/ : chercher, pêcheur et proche; et pour /ž/ : jardin, toujours, ménage.

Cette prononciation n'a pas été observée dans l'île Madame même. On l'a notée cependant dans le parler de Rivière-Bourgeois, localité qui se trouve en face de l'île Madame, dans le comté de Richmond.

iii. *Les voyelles nasales* : le fonctionnement des voyelles nasales de la baie Sainte-Marie a depuis longtemps attiré l'attention des analystes¹⁵. La transformation de /ē/ en [ɔn] en syllabe ouverte accentuée ([mɔn] *main*), de

même que la neutralisation de l'opposition /ā/ – /ɔ̃/ en faveur de la réalisation [ē^w] dans ce même contexte ([bē^w] *banc, bon*), constituent des traits décrits qui sont considérés parmi les plus stéréotypés du parler acadien de cette région.

Le rôle de l'accent dans l'alternance entre les variantes des voyelles nasales que l'on constate à la baie Sainte-Marie se retrouve comme principe général dans le parler de l'île Madame. Cependant, d'importants contrastes ressortent entre les deux régions, sur le plan des oppositions phonologiques et des réalisations phonétiques. En plus, il y a une variabilité au sein de chaque région, surtout dans le cas de Richmond. Les contrastes entre les localités clés sont ici résumés :

TABLEAU III

Réalisations des voyelles nasales en syllabe accentuée ouverte

	/ē/	/ā/	/ɔ̃/
Meteghan	[ɔŋ]	[ē ^w]/[ɛŋ] ¹⁶	[ē ^w]
Petit-de-Grat	[ē]/[æ]	[ē]/[æ]	[ɔŋ]/[aŋ]

On remarquera, premièrement, que la neutralisation d'opposition en syllabe ouverte chez les locuteurs de Petit-de-Grat se rapporte à /ē/ – /ā/ et non à /ā/ – /ɔ̃/, comme à Meteghan (et plus généralement à la baie Sainte-Marie). La neutralisation /ā/ – /ɔ̃/ est cependant répandue dans la région de Richmond, à la fois dans certaines localités de l'île Madame même et à L'Ardoise. D'autres localités, dont Rivière-Bourgeois, ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces neutralisations.

À Petit-de-Grat, la réalisation commune de /ē/ et /ā/ est souvent caractérisée par une perte de nasalité, le timbre pouvant s'ouvrir jusqu'en [æ] et même [a]. Par ailleurs, il n'est pas rare d'entendre pour /ē/ et /ā/ en syllabe ouverte une voyelle plutôt fermée. Cette réalisation, que nous avons transcrite par le symbole [ē], a été relevée chez les informateurs de l'île Madame, particulièrement parmi les plus âgés. Elle semble également très répandue dans le village de Louisdale où, comme à Petit-de-Grat, on peut noter une nette tendance à la dénasalisation. Dans ce village, la fermeture extrême aboutit à une diphtongaison secondaire.

Les différentes réalisations relevées pour /ē/ et /ā/ restent néanmoins bien distinctes du phonème /ɔ̃/ qui se présente régulièrement sous la forme V + [ŋ], à l'île Madame et dans la région limitrophe. Cette transformation rappelle celle que connaît /ē/ à la baie Sainte-Marie dans les mêmes conditions (voir plus haut). Pourtant, à l'île Madame, la consonne nasale produite s'articule au niveau vélaire alors qu'à la baie Sainte-Marie elle est dentale. Comparons la forme [fɔŋ], entendue pour *fond* dans l'île Madame, et la forme [fɔn] pour *faim* relevée à la baie Sainte-Marie. Le processus de fermeture du [ɔ] (l'ouïsme) n'agit pas sur ces formes. En effet, la transformation en [ɔŋ] n'entraîne pas, par la suite, une fermeture en [vn]. La même

constatation vaut pour le parler de l'île Madame où la forme [ɔŋ] pour /ɔ/, apparaissant en syllabe ouverte, ne se ferme jamais en [ʊŋ].

On ajoutera, par ailleurs, que la voyelle apparaissant devant la nasale [ŋ] reste soumise, dans l'île Madame, à une variation phonétique. Outre les réalisations postérieures notées précédemment, il est fréquent de rencontrer le son très antérieur, [a], dans cette même position, par exemple : [fasaŋ] façon, [faŋ] fond, [garsaŋ] garçon. À la baie Sainte-Marie, [ɔn] subit, à un degré moindre, une fluctuation phonétique similaire¹⁷.

Pour ce qui est de la dénasalisation des voyelles nasales dans les autres positions, on a constaté que le phénomène se manifestait de façon presque systématique dans le comté de Richmond. Les exemples suivants montrent que les voyelles dénasalisées se retrouvent aussi bien en syllabe accentuée fermée qu'en position pénultième :

[ɛ:]		[a:]		[o:]	
cinq	pointu	danse	tremper	ongle	trompette
pince	peinturer	lampe	chanson	longue	s'élonger
pointe	printemps	blanche	enfant	seconde	plonger

À la baie Sainte-Marie, la tendance est présente, mais paraît beaucoup moins répandue. Nous avons relevé peu d'exemples illustrant le phénomène en syllabe fermée. Le verbe *emprunter* conjugué au présent offre un exemple stable où la voyelle est toujours dénasalisée : [apre:t]. Les mots contenant des voyelles dénasalisées en syllabe inaccentuée semblent également délimités en nombre. Les vocables *menton*, *rencontrer*, *entendre* et *longtemps*, qui ont une fréquence assez élevée dans le discours, se prononcent systématiquement avec des voyelles « orales », lesquelles, comme à l'île Madame, sont particulièrement longues dans la position où elles apparaissent.

iv. *Le désarrondissement de /œ/* : en acadien, il est typique d'entendre en syllabe fermée [œ] dans les mots *fève*, *lève*, *appelle*, *jette*, etc. La présence d'une consonne labiale ou labialisée semble favoriser l'apparition du phénomène. En effet, les mots qui suivent, fournis par des informateurs acadiens originaires de la baie Sainte-Marie, remplissent cette condition : *achète*, *lève*, *appelle*, *gèle*, *pèse*, *amène*.

Dans le comté de Richmond, un écart par rapport à l'usage acadien commun se manifeste. En effet, l'utilisation de [œ] dans les mots déjà énumérés apparaît comme l'exception plutôt que la règle chez les locuteurs de cette région. Les comportements des locuteurs s'apparentent, en fin de compte, à l'usage « standard » où l'on rencontre toujours [ɛ] dans le contexte examiné.

En fait, le contraste décrit fait partie d'un processus plus systématique de désarrondissement du [œ], propre au parler de l'île Madame, et qui touche à la fois les mots qui ont [œ] en acadien, mais [ɛ] en français commun, et ceux qui ont [œ] dans les deux variétés. La liste proposée

ci-dessous indique des mots qui, à l'île Madame et dans les environs, illustrent ce processus¹⁸ : jeune, aveugle, neuve, veuve, seul, feuille.

À partir de cette énumération, on voit que les formes [ʒɛn], [avɛg], [sɛl] pour *jeune*, *aveugle* et *seul* dans ces cas s'éloignent de l'usage standard, mais aussi de celui des autres régions acadiennes où l'on entend généralement [œ] dans ces mots. Or, si ailleurs en Acadie la redistribution de [ɛ] et [œ] ne fait que renforcer l'opposition, de faible rendement phonologique, /œ/ – /ø/, un phénomène inverse est observable à Richmond : l'opposition /œ/ – /ø/ se trouve remplacée par /ɛ/ – /ø/ : *jeune*/jeûne, et l'opposition /ɛ/ – /œ/ se neutralise en faveur de /ɛ/ : *seul*/sel prononcés tous deux [sɛl].

v. *L'ouverture de [ɔ]* : une tendance remarquée dans le parler acadien de l'île Madame, ainsi que dans celui des villages environnants, affecte /ɔ/ et son ouverture en syllabe accentuée et inaccentuée (*propre* → [prap]). Nous constatons que le son issu de cette altération est souvent très antérieur et d'ouverture maximale. Par ailleurs, il peut également maintenir son articulation postérieure et, comme [a], se réaliser sans l'arrondissement des lèvres. Les voyelles ainsi prononcées sont caractérisées par des timbres se situant dans la zone articuloire de [a] et [ʌ] :

- | | | | |
|----|-------|----------|-------------|
| a) | corde | orange | fourbir |
| | morte | morue | fourneau |
| | porte | morceau | aujourd'hui |
| b) | robe | obliger | |
| | botte | octobre | |
| | poche | collège | |
| | école | chocolat | |

Plusieurs remarques s'imposent à partir des listes présentées ci-dessus. En premier lieu, les derniers exemples cités en (a) à propos de la syllabe inaccentuée devant /r/ indiquent que les locuteurs de l'île Madame partagent un phénomène caractéristique des parlers acadiens en général, y compris celui de la baie Sainte-Marie. Pour des mots comme *fourbir*, *aujourd'hui* ou *fourneau*, les locuteurs prononcent non pas la voyelle fermée [u] en syllabe inaccentuée, mais celle nettement plus ouverte [ɔ]. C'est à partir de ces formes acadiennes de base que, à l'île Madame, [ɔ] s'ouvre en [a].

Deuxièmement, on s'aperçoit que le phénomène s'avère particulièrement fréquent, dans le contexte, devant la vibrante [r]. Pourtant, son apparition ne se limite guère à cet entourage, car l'ouverture de [ɔ] semble possible devant toutes les consonnes. Pour ce qui est de la voyelle située devant une nasale, il semblerait qu'à l'heure actuelle la fermeture en [v] (voir plus haut) demeure le processus qui l'emporte dans ce contexte. Néanmoins, nous avons constaté l'existence des formes [pam], [am] et [aɲaɲ] pour *pomme*, *homme* et *oignon*.

Soulignons, en dernier lieu, que le phénomène décrit ci-dessus n'a pas été relevé jusqu'ici dans le parler acadien de la baie Sainte-Marie.

Extension de ces caractéristiques en Acadie

Les points identifiés, comme étant communs aux deux parlers comparés, ont généralement une grande extension en Acadie. L'affrication, l'interversion et l'ouïsme se retrouvent dans toutes les régions de la Nouvelle-Écosse, ainsi que dans les parlers du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve¹⁹. L'affrication et l'ouïsme sont généralement considérés comme spécifiques à l'acadien, par rapport à la variété québécoise contemporaine. Il faut noter, cependant, les exemples d'ouïsme relevés dans les graphies québécoises anciennes²⁰.

Dans le deuxième groupe de cas exposés, ce sont généralement les aspects où il y a coïncidence entre nos deux parlers qui se retrouvent avec le plus d'extension ailleurs. Ainsi, tous les parlers acadiens ouvrent le /ɛ/ en /a/ devant /r/ + consonne, comme dans certaines variétés de québécois; la version plus générale de ce phénomène rencontré à la baie Sainte-Marie est moins fréquente. Le maintien de l'opposition de longueur pour /ɛ/ est également largement répandu dans l'Acadie et au-delà. Par contre, la réalisation fermée [e:] du membre long de la paire que l'on rencontre à la baie Sainte-Marie connaît une distribution très restreinte. Pour ce qui est de l'usage contrastif de l'île Madame sur ces points, on le voit coïncider avec l'usage du Nouveau-Brunswick: non-ouverture de /ɛ/ en /a/ devant /r/ final ou intervocalique; réalisation en [ɛ:] de la voyelle longue.

Les cas de la troisième section sont de plusieurs types; on peut rapprocher les deux premiers cas des précédents du fait que les réalisations de l'île Madame coïncident avec l'usage le plus répandu en Acadie: les diphthongues orales et les chuintantes de la baie Sainte-Marie connaissent très certainement une extension moindre. Pour ce qui est des voyelles nasales, les réalisations diphtonguées ne se rencontrent en Nouvelle-Écosse que dans la région du sud-ouest. On les retrouve également à l'Île-du-Prince-Édouard. Les réalisations V + N qu'on trouve à l'île Madame étaient autrefois plus répandues, à la fois en Nouvelle-Écosse et ailleurs. La baie Sainte-Marie et l'île Madame ont en commun la conservation de ces réalisations anciennes des voyelles nasales, sous une forme ou une autre, alors qu'à Chéticamp et au Nouveau-Brunswick, seules des voyelles simples subsistent de nos jours. Un parallèle partiel a été conservé dans la neutralisation de /ɔ/ – /ā/, qui connaît une assez grande extension en Acadie.

Par contre, un dernier point observé pour les voyelles nasales, la dénasalisation en syllabe fermée, constitue un développement propre à l'île Madame et n'a pas de parallèle ailleurs²¹. Il en va de même pour les deux derniers cas notés. En soi, les phénomènes de dénasalisation, de désarrondissement et d'ouverture des voyelles non tendues constituent des tendances naturelles de changement qui se rencontrent souvent dans d'autres

parlers du monde, et leur apparition à l'île Madame nous offre des exemples d'évolution récente favorisée par l'isolement relatif.

En général, on trouve les origines des différentes caractéristiques examinées, dans les usages régionaux et le parler populaire du XVII^e siècle en France. C'est le cas pour l'ouïsme, la longueur vocalique, l'affrication, l'interversion, etc. Pour ce qui est de l'extension sur le territoire français, on peut consulter avec profit les travaux de comparaison diachronique de Louise Péronnet²², du moins dans le cas des caractéristiques partagées avec le Nouveau-Brunswick. Ainsi, l'exemple de *vert/verte* montre que c'est dans le contexte /r/ + C (exemplifié par *verte*) que l'ouverture en /a/ présente la plus grande extension en France.

Les traits non partagés avec le Nouveau-Brunswick, caractéristiques de la baie Sainte-Marie, et non pas de l'île Madame, viennent également de la France, notamment des parlers du centre-ouest : la diphtongaison des voyelles (orales et nasales), les chuintantes « saintongeaises ». Les travaux de comparaison effectués par Ginette Richard²³ mettent en relief ces éléments communs.

Là où notre étude nous fait conclure à l'existence probable de variantes dans l'ancien acadien, notamment dans le cas des voyelles nasales, les descriptions des parlers souches, par exemple ceux de Lars-Ove Svenson²⁴ pour le parler du Marais vendéen, peuvent encore indiquer des sources possibles de ces fluctuations.

Explications socio-historiques possibles des contrastes phonétiques

Les usages phonétiques que cette étude identifie comme étant spécifiques à la baie Sainte-Marie rejoignent très vraisemblablement ceux de l'ancienne Acadie — la filiation remonte ensuite à des usages ayant cours en France à l'époque de la formation des variétés coloniales, certains très répandus, d'autres avec une extension plus restreinte. Une telle observation serait compatible avec ce qu'on sait de la grande continuité démographique que cette région acadienne a connue avec Port-Royal et le repeuplement rapide et direct après la Déportation. L'absence de ces mêmes caractéristiques phonétiques à l'île Madame ne peut pas s'expliquer par l'influence standardisante de l'école ou d'autres institutions normatives. On s'attendrait plutôt à la situation inverse et on la trouve, dans d'autres domaines, comme dans le cas du *je* « collectif » cité au début, où la standardisation est plus grande à la baie Sainte-Marie. On cherchera plutôt une explication dans l'influence des contacts qu'ont connus les Acadiens de l'île Madame avec des populations francophones à comportement linguistique plus « avancé » au XVIII^e siècle : Louisbourg, Saint-Pierre et Miquelon, et pour certains, les ports français durant l'exil. Ce dernier facteur est encore plus pertinent pour Chéticamp²⁵. Ces contacts auraient eu comme conséquence d'exposer la population à des prononciations alternatives, qui ont eu gain de cause sur les variantes déjà senties comme plus « archaïques »,

compte tenu de l'évolution du français commun. Au Nouveau-Brunswick, une évolution linguistique parallèle, et qui va parfois plus loin encore, on le sait, peut être attribuée en partie aux mêmes facteurs, mais renforcés par l'influence plus soutenue des institutions normatives francophones. Le conservatisme phonétique de la baie Sainte-Marie résulte essentiellement de son homogénéité et de l'absence relative de contact francophone externe à l'époque cruciale du démantèlement et de la reconstitution au XVIII^e siècle.

Des contrastes parallèles existent à l'intérieur de la région de l'île Madame. On a abordé brièvement cette question à quelques reprises. Les villages de la « terre ferme », si on peut caractériser ainsi l'île du Cap-Breton par rapport à l'île Madame, témoignent de la conservation d'un état plus ancien. Rivière-Bourgeois présente ainsi des chuintantes « saintongeaises » comme à la baie Sainte-Marie et ses voyelles nasales connaissent toutes des réalisations de type V + N, distinctes les unes des autres; nous sommes donc en présence d'un système plus ancien, sans neutralisation ni remplacement partiel par des réalisations simples, comme dans toutes les localités de l'île Madame. À Louisdale, nous relevons d'autre part la version plus générale, mais plus rare, de l'ouverture du /ε/, dans un mot comme *hiver*, rejoignant le comportement de la baie Sainte-Marie.

Ce maintien de différences à l'intérieur d'une même région acadienne, comme dans le cas de l'île Madame, constitue en soi un dernier contraste à signaler avec la baie Sainte-Marie où l'homogénéité est très grande. Cette homogénéité va d'ailleurs en s'accroissant. Si on recule de deux générations, les différences dialectales entre localités voisines peuvent encore être attestées dans cette région²⁶. De nos jours, les différences entre les localités s'estompent à cause de l'homogénéité francophone de la région. Dans le cas de l'île Madame, la dispersion géographique et la distribution ethnique mixte affectant les différentes localités ont contribué à la fois au maintien accru des différenciations dialectales fines et aux transferts linguistiques.

NOTES

1. Ces recherches ont été rendues possibles grâce à des subventions du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

2. Citons en particulier Robert Ryan, *Une analyse phonologique d'un parler acadien de la Nouvelle-*

Écosse (Canada) (Région de la baie Sainte-Marie), Québec, Centre international de recherche sur le bilinguisme, 1981.

3. Dans chacune des cinq régions principales qui sont l'objet de l'ensemble de notre recherche, une communauté parti-

culière a été sélectionnée pour une enquête sociolinguistique en profondeur, comportant au moins 24 informateurs. Les autres localités sont représentées par des enquêtes complémentaires, portant le nombre total d'interviews à près de 300.

4. Cet aspect est bien mis en évidence dans Sally Ross, « L'Île Madame, majorité ou minorité? », à paraître dans *Cahiers de la Société historique acadienne*.
5. J. Alphonse Deveau, *Notre héritage acadien : l'histoire du groupe ethnique acadien de 1755 à nos jours*, Pointe-de-l'Église, 1983; Sally Ross et J. Alphonse Deveau, *The Acadians of the Maritimes : Past and Present*, Halifax, Nimbus, 1992.
6. Bernard Pothier, « Les Acadiens à l'Île-Royale (1713-1734) », *Cahiers de la Société historique canadienne*, vol. 23, p. 97-111; A.H. Clark, *Acadia : The Geography of Early Nova Scotia to 1760*, Madison, University of Wisconsin Press, 1968.
7. Cf. Uriel Weinreich, William Labov et Marvin Herzog, « Empirical Foundations for a Theory of Language Change », in W. Lehman and Y. Malkiel (eds.), *Directions for Historical Linguistics : A Symposium*, Austin, University of Texas Press, 1968, p. 97-195; William Labov, « The Social Origins of Sound Change », in William Labov (ed.), *Locating Language in Time and Space*, New York, Academic Press, 1980, p. 251-265; James Milroy, *Linguistic Variation and Change*, Oxford, Basil Blackwell, 1992.
8. Cf. Muriel K. Roy, « Peuplement et croissance démographique », dans Jean Daigle (dir.), *Les Acadiens des Maritimes*, Moncton, Centre d'études acadiennes, 1980, p. 135-208.
9. Calculé selon la formule pour l'assimilation passée, donnée dans M. K. Roy, *op. cit.*
10. Karin Flikeid, « 'Moitié français, moitié anglais'? Emprunts et alternances de langue dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse », *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2, 1989, p. 177-228.
11. Karin Flikeid et Louise Péronnet, « 'N'est-ce pas vrai qu'il faut dire : j'avons été?' Divergences régionales en acadien », dans *Français moderne*, vol. 57, n° 3-4, 1989, p. 219-242.
12. Pour un résumé, voir par exemple Karin Flikeid, « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », dans Raymond Mougéon et Édouard Beniak (dir.), *Le Français canadien parlé hors Québec : aperçu sociolinguistique*, Québec, PUL, 1989, p. 183-199.
13. Où C = consonne; L = liquide, c.-à-d. /r/ ou /l/.
14. Une description de cet aspect se trouve dans Francis Landry, *Étude synchronique des voyelles nasales dans le parler de Pubnico-Ouest*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1985.
15. Par exemple, Geneviève Massignon, « Le Traitement des voyelles nasales finales dans les parlers français du sud de la Nouvelle-Écosse », dans *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, vol. 45, 1949, p. 129-134; Ryan, *op. cit.*; Karin Flikeid, « Unity and Diversity in Acadian Phonology : An Overview Based on Comparisons among the Nova Scotia Varieties », in *Journal of the Atlantic Provinces Linguistic Association*, Vol. 10, 1988, p. 64-110; Ginette Richard, *Comparaison entre le parler de la baie Ste-Marie (Nouvelle-Écosse, Canada) et les parlers du Haut-Poitou et de Saintonge : étude phonétique et phonologique*, thèse de doctorat, Université de Toulouse, 1991.
16. Cette deuxième variante se rencontre uniquement chez certains des informateurs âgés.
17. G. Richard, *op. cit.*, p. 293.
18. Éphrem Boudreau, dans sa description du parler de Rivière-Bourgeois, *Glossaire du vieux parler acadien* (Montréal, Éditions du Fleuve, 1988), paraît également sensible à ce phénomène, en transcrivant « faille » *feuille*, « sal » *seul*, « vav » *veuve*.
19. Voir les travaux suivants : Louise Péronnet, *Le Parler acadien du sud-est du Nouveau-Brunswick*, New York, Peter Lang, 1989; Ruth King et Robert Ryan, « La Phonologie des parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard », dans Mougéon et Beniak, *op. cit.*, p. 245-259; Ruth King, « Le français terre-neuvien : aperçu général », dans Mougéon et Beniak, *op. cit.*, p. 227-244.
20. Marcel Juneau, *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*, Québec, PUL, 1972.
21. C'est la syllabe fermée qui constitue le contexte principal pour les dénasalisations décrites dans Robert Ryan et Barry Miller, « La dénasalisation des voyelles /ɛ̃/, /ā/, et /ɔ̃/ observée dans un parler acadien de l'Île-du-Prince-Édouard », *Actes du 14^e colloque annuel de l'Association de linguistique des Provinces atlantiques*, 1990, p. 153-158.
22. *Op. cit.*
23. *Op. cit.*
24. Lars-Ove Svenson, *Les Parlers du Marais Vendéen*, Göteborg, Elanders, 1959.
25. Ross et Deveau, *op. cit.*
26. À travers nos informateurs les plus âgés et les observations datant des années 1940, dans Geneviève Massignon, *Les Parlers français d'Acadie*, 2 vol., Paris, Klincksieck, 1962.